



Le Codef, 51 maires du bassin de vie, des organisations syndicales, des professionnels de santé,.....

.....LE NOYAU DUR POUR UNE VÉRITABLE OFFRE DE SOINS DE PROXIMITÉ !

Un bref rappel avant de réagir à la position de Thierry Mallot sur l'offre de soins.

Fin mai 2017 l'ARS propose trois scénarii pour la reconfiguration de l'offre de soins de notre CH. Les deux premiers proposent la fermeture intégrale de la chirurgie et pronostiquent un résultat comptable annuel bénéficiaire à hauteur de 680.000 voire 800.000 € suivant les autres mesures retenues. Le troisième garde la chirurgie ambulatoire avec un résultat prévisionnel déficitaire de 2,3 M €.

19 Décembre 2017 le Copermo, comme le Codef l'avait annoncé, tranche dans le vif : " Ce constat (*étude de la situation financière de l'hôpital*) a conduit l'ARS à imaginer (sic!) un scénario qui consisterait à fermer l'ensemble de la chirurgie à Montceau. L'impact financier de cette mesure serait de 1,9 M € et promettrait à Montceau d'atteindre une marge hors aides nulle (contre -2,8% avec le scénario chirurgie ambulatoire)".

Notons au passage la crédibilité des calculs avancés puisque le résultat hors aides 2018 se monte à moins 8 161 095,98 M €. Excusez du peu !! Et le Copermo de terminer sa besogne en déclarant : "La fermeture intégrale de la chirurgie du centre hospitalier de Montceau-les-Mines, **proposé en scénario alternatif par l'ARS**, constitue pour le Copermo une action à mettre en œuvre en collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs concernés." On connaît hélas la suite. Et s'il en était besoin qui est à l'origine de cette fermeture contre l'avis de la direction de l'époque.

A moins d'être aveugle ou malhonnête, force est de constater que les motivations de fermeture de la chirurgie sont purement financières. Aucun autre argument n'est avancé par le Copermo et surtout pas l'argument sécuritaire que monsieur Mallot a mis en avant dans d'autres déclarations. Argument balayé par des chirurgiens qui donnent des consultations avancées dans notre CH et qui, pour certains, car nous n'avons pas pu tous les consulter, se déclarent prêts à revenir.

Que monsieur Mallot veille, de part son emploi, à la sécurité des équipements médicaux, c'est très bien, c'est essentiel et il est payé pour cela. Mais réduire la problématique de l'offre de soins à cet aspect là relève de la légèreté, au minimum.

En tout état de cause il est plus que clair maintenant que Thierry Mallot a pris le parti de son employeur et qu'il valide les décisions dévastatrices qui ont été prises. Car les effets collatéraux de cette fermeture sont tout aussi graves que la perte de la chirurgie elle-même. L'attractivité de notre hôpital a été gravement affectée. Au point de rendre les recrutements de personnels de plus en plus problématiques, y compris pour le poste de directeur. La difficulté qu'a notre hôpital pour recruter est un secret pour personne, vous le savez bien. Que pourra faire votre commission santé pour remédier à cet état de fait ?

Il est évident également que monsieur Mallot valide les dispositions de la loi « Ma Santé 2022 » récemment votée et notamment le contenu de son concept d'hôpital de proximité où même les Urgences et le Soins de Suite et de Réadaptation sont optionnels.

En conséquence on s'interroge sur cette mise en scène de cette commission santé municipale. Par quels moyens fera-t-elle bouger les lignes en faveur d'une vraie offre de proximité ? Ses objectifs poursuivis ? Sont-ils vraiment en lien avec les besoins de notre bassin de vie ? Nous n'en avons pas l'impression.

Plutôt que d'être à la périphérie comme l'électron, le Codef continuera d'œuvrer au sein du noyau qu'il a contribué à constituer, condition sine qua non pour tenter d'infléchir la position de l'ARS. Les media seront conviés prochainement à ses travaux.

15 octobre 2019